



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 octobre 2021

CNR ET VNF MOBILISES

EN FAVEUR DU VERDISSEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL SUR L'AXE RHONE SAONE

A l'occasion du Salon RIVERDATING 2021 Thierry GUIMBAUD, Directeur général de VNF et Pierre MEFFRE, Directeur valorisation portuaire et missions d'intérêt général de CNR, ont signé ce 13 octobre une convention de partenariat en faveur du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) de la flotte fluviale sur le bassin Rhône-Saône. D'un montant global de 1 million d'euros, le soutien financier de CNR s'élèvera à 300 K€ jusqu'à fin 2022, et à 700 K€ sur le prochain PAMI 2023-2027. Ce partenariat vient renforcer les actions de CNR et VNF déjà mises en œuvre pour le verdissement du bassin Rhône-Saône.

VNF déploie depuis plusieurs années une aide financière pour favoriser la modernisation et l'innovation de la flotte fluviale : le PAMI.

Abondé par l'Etat et VNF, l'ADEME et les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France et Normandie ont progressivement rejoint, comme partenaires, le dispositif. Ce plan d'aide se veut être le guichet unique d'aide au financement pour le verdissement, la modernisation de la flotte fluviale avec la volonté de renforcer la compétitivité du secteur en matière de report modal. CNR vient avec ce nouveau partenariat renforcer plus encore le dispositif.

CNR, une volonté d'accompagner les porteurs de projets désireux de faire évoluer leur motorisation

Développer le transport fluvial fait partie des missions historiques et des engagements pris par CNR à l'occasion de la COP21 lors du sommet Climat et Territoires en juillet 2015.

Aujourd'hui CNR a pour ambition de renforcer sa contribution au verdissement du bassin Rhône-Saône et, notamment, de la flotte fluviale naviguant sur le Rhône. Pour ce faire, elle compte déployer progressivement des bornes électriques à quai, et travaille sur le vecteur hydrogène comme carburant de la flotte fluviale de demain. Elle est également partenaire, à la fois technique et financier, d'un certain nombre d'études visant à définir des trajectoires de décarbonation du transport fluvial. C'est dans cette optique qu'elle a souhaité soutenir financièrement le PAMI à travers une contribution dès cette fin 2021 venant en complément des aides existantes portées par les partenaires financiers actuels.

Ce soutien, d'un montant d'un million d'euros* pour les cinq prochaines années, portera sur :

- Des projets concernant le bassin Rhône-Saône uniquement, et en priorité pour des bateaux navigant sur le Rhône,
- L'accompagnement à la fois des transporteurs de marchandises, des transporteurs de passagers et des loueurs de bateaux pour des projets concernant tous types et toutes tailles d'unités (automoteurs/barges de marchandises générales et spécialisées, pousseurs, bateaux promenades...)
- Des projets uniquement à vocation environnementale (volet A et D du PAMI), visant pour l'essentiel à accompagner le changement des motorisations fluviales avec une priorité donnée aux projets innovants de motorisation hybride électrique, tout électrique ou hydrogène, de façon à permettre aux bateaux de « sauter dès à présent le pas du thermique ». Intégrée à la gouvernance des PAMI, CNR participera aux jurys et aux comités de pilotage et d'animation du Plan.

Avec cette convention, CNR se joint à la dynamique qui vise à favoriser l'adaptation de la flotte fluviale aux exigences environnementales et logistiques avec des bateaux plus économes en énergie, plus sûrs, plus compétitifs.

* ce partenariat s'intègre dans le volet « Renforcer la navigation sur le Rhône » du plan 5 Rhône de CNR, conditionné à l'obtention de la prolongation de la concession du Rhône.

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

VNF : Julie Cousein 06 98 36 41 64 Julie.cousein@vnf.fr

Un Plan national d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) développé par VNF pour faire émerger des projets innovants

Initié et piloté par VNF, le PAMI a pour objectif d'aider les exploitants de bateaux fluviaux à adapter leur flotte fluviale aux exigences environnementales et/ou à des contraintes logistiques spécifiques.

Le PAMI s'adresse aux exploitants et propriétaires de bateaux de transport de marchandises (artisans ou armateurs) et, pour son volet innovation, aux transporteurs de passagers, bureaux d'études, chantiers ou autres prestataires techniques auxquels VNF apporte directement une aide financière.

Depuis le 1er juillet 2020, les propriétaires de bateaux promenades et de bateaux de plaisance locative sont éligibles à la mesure A1 (volet A) visant à réduire les consommations et émissions polluantes.

VNF et l'Etat consacrent respectivement 12,5 millions et 3,7 millions d'euros à la modernisation de la flotte fluviale. D'autres partenaires financeurs, tels que les Régions abondent les budgets du PAMI pour augmenter l'effet levier des aides mais aussi le nombre de projets aidés.

L'Etat, l'ADEME, les régions PACA, Ile-de-France et Normandie et désormais CNR (Compagnie Nationale du Rhône) abondent ce programme d'aides.

Le PAMI se veut être le guichet unique d'aide au financement public pour le verdissement de la flotte fluviale.

Ainsi depuis 2008, VNF a financé :

Plus de 1500 projets pour environ 25 millions d'euros d'aides financières permettant notamment :

- le remplacement de 200 moteurs afin d'en réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Ou encore la création de plus de 100 entreprises, représentant 6 % de l'offre de cale en tonnage.

Au global, 160 M€ ont été investis par les professionnels du fluvial dans ces plans de modernisation et d'innovation

Le PAMI 2018-2022 remporte lui aussi un franc succès avec fin 2020, 313 projets retenus pour 20,1 M€ d'aides validées. La participation des partenaires de VNF a un impact très fort sur le nombre de projets financés.

Les 4 volets du PAMI

Le PAMI s'articule en quatre volets d'aides :

- Volet A : **améliorer la performance de la flotte**
- Volet B : **mieux intégrer le maillon fluvial aux chaînes logistiques**
- Volet C : **accompagner le renouvellement des acteurs et de la filière**
- Volet D : **favoriser l'émergence des solutions innovantes**

Quelques projets déjà soutenus dans le bassin Rhône Saône :

- Des projets d'**acquisitions de grands automoteurs** venant **consolider la flotte captive du Rhône**. L'arrivée sur le bassin d'un nouvel automoteur de 110 mètres « Odin », et le rachat des bateaux Koumac et Hercule. Ces 3 projets ont permis l'installation de 3 nouveaux bateliers venant rajeunir la profession dont une jeune femme Suzanne Dusbclaff. Ces bateliers et batelières ont investi 4.3 millions d'euros. **VNF a contribué à hauteur de 405 000 €**
- La construction d'un petit **pousseur de manœuvre à propulsion électrique** (pack de batteries) est en cours à Saint-Jean-de-Losne pour l'entreprise Atelier Fluvial. L'aide de VNF au titre du volet innovation et recherche représente **50% du budget global** (études et réalisation).
- VNF apporte **265 000 €** à un jeune batelier de 25 ans qui **investit 1.2 million d'euros** en achetant et en transformant le pétrolier Provence en bateau de marchandises générales, le Baccara.
- L'entreprise KEM One (filiale chimie) est aidée par VNF pour l'acquisition de 2 automoteurs pour un montant de 400K€.
- L'entreprise de **BTP/granulats PRADIER** fait l'acquisition de 3 automoteurs et les transforme avec une aide globale de PAMI de 270 k€.
- **L'entreprise COMBRONDE a reçu une aide de 110 000€ de VNF pour mettre en place un service fluvial entre le port de Lyon et le site de Givors/Loire-sur-Rhône au profit de la Métropole de Lyon pour transporter du mâchefer issu de l'incinérateur de déchets.**

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

VNF: Julie Cousein 06 98 36 41 64 Julie.cousein@vnf.fr

CNR, une ambition de contribuer à la croissance d'une navigation plus « verte » en vallée du Rhône

Emettant jusqu'à 5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des mobilités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Encore loin de la saturation au vu des infrastructures réalisées (canal navigable, écluses, appontements...), son développement sur le Rhône permettrait de réduire l'empreinte écologique de l'approvisionnement urbain ainsi que la congestion routière et les nuisances sonores.

Avec VNF et l'ensemble des parties prenantes fluviales et maritimes, CNR ambitionne de contribuer à une forte croissance du fret sur le Rhône à l'horizon 2030 et à une augmentation de 30 % du transport de passagers.

Il s'agit, en premier lieu, de favoriser le report vers la voie d'eau du trafic de marchandises en provenance du Grand Port Maritime de Marseille et à destination de l'axe Rhône-Saône-Méditerranée, et de concourir au verdissement des motorisations.

Dans cette optique, CNR est déjà engagée dans un certain nombre d'actions en faveur du verdissement :

- Déploiement de bornes électriques à quai, comme à Tournon sur Rhône
- Projets ÔH₂ et Quai des Energies au Port de Lyon qui, à terme, permettront d'alimenter en hydrogène renouvelable une partie de la flotte fluviale,
- Schéma fluvial d'axe avec VNF qui fait de la question de la transition énergétique de la flotte et du bassin un des prérequis à sa mise en œuvre,
- Participation financière au Schéma directeur des besoins en énergies nouvelles pour la flotte fluviale du bassin Rhône Saône, porté par VNF,
- Avec VNF, étude sur les services à terre aux navigants,
- Participation aux Engagements pour la Croissance Verte (ECV) du secteur fluvial.

Être toujours en pointe en matière en matière d'innovation et de verdissement

Sur le bassin Rhône Saône, la recherche et l'innovation technologique au service de la transition énergétique sont particulièrement forts. En fédérant un écosystème « public-privé » sur le bassin, VNF initie, pilote et soutient des projets et des études prospectives dont le but est d'accélérer l'innovation et le verdissement de la flotte fluviale au niveau national (démarche « Vert le fluvial »).

Il s'agit d'un enjeu majeur de la compétitivité du secteur fluvial, alors que les Accords de Paris pour le climat, le Green deal européen et la stratégie nationale bas carbone visent la neutralité carbone en 2050 et la décarbonation de tous les modes de transport.

Les principaux projets collaboratifs innovants actuellement en cours sont :

- PROMOVAN (propulsions et motorisations innovantes). Initié en 2009, ce programme de recherche qui vise à développer des systèmes plus propres et économes en énergie fossile s'intéresse désormais à l'hydrogène. « PROMOVAN H₂ » permettra la construction d'une filière industrielle la plus décarbonée possible.
- Prospections sur les besoins en financement et en énergie. Une étude stratégique est menée avec l'IFP Energies nouvelles (IFPEN) qui vise in fine à apporter d'ici la fin 2021 aux professionnels, aux collectivités et aux établissements de financement toutes les informations nécessaires pour dimensionner les besoins futurs de la flotte et réaliser les meilleurs choix coûts/technologies.
- Récupération de chaleur (ORC). Le principe consiste à récupérer la chaleur des gaz d'échappement et de l'eau de refroidissement du moteur pour produire de l'électricité qui servira aux besoins de l'équipage. L'équipement d'un premier bateau est prévu en 2022, suivi d'un test d'une année. Ces 10 prochaines années, VNF soutiendra le déploiement des systèmes (ORC) au sein des flottes.
- Verdissement de la flotte de service. La vedette de service « le Rhône » utilise depuis 2019 du GTL à la place du diesel et pourrait être équipé à terme d'une motorisation neuve utilisant exclusivement l'énergie issue de l'hydrogène. Fin 2020, VNF s'est doté d'un nouveau ponton multifonction baptisé le « Valsaôna ». C'est le premier bateau fluvial en Europe qui respecte la nouvelle norme sur les émissions des Engins Mobiles Non Routiers (norme EMNR, équivalent Euro 6) et qui est équipé d'un filtre à particules.

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

VNF: Julie Cousein 06 98 36 41 64 Julie.cousein@vnf.fr

À PROPOS DE CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE

Sur ses 17 plates-formes industrielles multimodales, CNR favorise l'intermodalité avec la requalification de ses sites et la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux.

Actuellement, 172 clients industriels et logisticiens, représentant 5 200 emplois directs, sont implantés sur ses plateformes industrielles et sites d'activités. CNR met à la disposition des entreprises recourant à la voie d'eau un réseau de quais publics qui maille le territoire rhodanien (1 tous les 20 à 30 kms) et 880 ha de terrains multimodaux dont 220 ha de réserve foncière.

Chiffres clés

- 330 km de voies navigables à grand gabarit entre Lyon et la Méditerranée
- 14 écluses à grand gabarit sur le Rhône à l'aval de Lyon
- 17 sites industriels et portuaires
- En 2019, 4,4 millions de tonnes et 84 335 conteneurs transportés sur le Rhône
- 80 000 camions évités sur les routes en 2019 grâce au report modal sur le transport fluvial de marchandises

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- ☑ il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- ☑ il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- ☑ il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

A PROPOS DE RIVERDATING

Riverdating se déroule chaque année à un endroit différent du réseau fluvial européen. Pour l'édition 2021, organisée à Lyon avec le soutien de la **Métropole de Lyon** et de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, deux acteurs majeurs du développement du transport de fret fluvial de la région sont également partenaires de l'évènement : **CNR** (la Compagnie Nationale du Rhône) et l'agence de développement **Medlink Ports**.

Ce salon permet aux professionnels qui souhaitent accroître la performance de leur chaîne logistique en recourant au transport fluvial d'échanger avec les acteurs du secteur pour étudier concrètement la faisabilité du projet.

Basé sur le principe du « dating », VNF programme selon les besoins logistiques des chargeurs (filiales, densité de marchandise, région...) des rendez-vous d'affaires individuels et ciblés avec les transporteurs pertinents à même de leur proposer une solution logistique personnalisée et compétitive.

Ces échanges permettent chaque année de contractualiser le transport de 1 à 1,5 million de tonnes de marchandises et d'éviter ainsi 50 à 75 000 camions sur les routes.

Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - +33 6 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

VNF: Julie Cousein 06 98 36 41 64 Julie.cousein@vnf.fr